

CHARTRE ÉTHIQUE



SOMMAIRE

Éthique de la donnée	3
Éthique des systèmes	3
Éthique des pratiques	3
Éthique de l'algorithme	4
Éthique des décisions	4

1. Éthique de la donnée

- La FNAC s'engage à ce que les IA ainsi que leurs employés respectent la vie privée des clients et veillent à ce que les données personnelles ne soient pas divulguées ;
- La FNAC veille à ce que toutes les données recueillies par les IA et/ou les employés soient accessibles par les clients, mais aussi qu'elles soient traçables, intègre, fiable et de qualité ;
- La FNAC s'assure de la sécurité, du stockage et de la protection de ces données.

2. Éthique des systèmes

- Les IA ainsi que les employés de la FNAC sont à votre disposition, il vous suffit de vous approcher et de poser votre question. Ils ne viendront en aucun cas vous importuner.
- Vos données seront conservées de façon confidentielle et ne seront jamais diffusées hors de l'organisation FNAC.
- La FNAC s'engage à répondre à vos besoins en révisant / mettant à jour régulièrement le bon fonctionnement des logiciels des IA et en formant fréquemment ses employés.

3. Éthique des pratiques

- La FNAC s'engage à ce que les IA et ses employés préservent l'humain et s'attache à rétablir, à préserver ou à promouvoir l'équité et l'éthique dans tous ses éléments, physiques et mentaux, individuels et sociaux ;
- Les IA ainsi que les employés de la FNAC respecteront toutes les personnes, leur autonomie et leur volonté, sans aucune discrimination sur l'âge, la condition physique, les affiliations politiques, les croyances religieuses, les origines sociales, les origines ethniques ou encore l'orientation sexuelle ;
- La FNAC veille particulièrement à ce que ses employés mais aussi les IA ne trompent jamais votre confiance ;
- La FNAC s'engage à ce que les IA sachent qu'elles ne manipulent pas que des données, mais des êtres humains dont les interactions avec leur logiciel d'intelligence artificielle peuvent affecter la liberté, la famille ainsi que la stabilité économique ;
- La FNAC s'engage à respecter les libertés et droits fondamentaux de chaque client ;
- La FNAC veille à ce que ses employés ainsi que les IA respectent correctement la RGPD ;
- Tout le personnel et les IA de la FNAC sont dans l'obligation d'être respectueux et courtois vis-à-vis des clients. Mais également de faire preuve de patience.
- Les IA de la FNAC sont dans l'obligation de notifier l'enregistrement des données à chacun des clients ;
- La FNAC s'engage à ce que les informations recueillies par les employés et/ou IA ne soient pas biaisées / altérées.

4. Éthique de l'algorithme

- Les IA de la FNAC s'engagent à partager leurs connaissances pour les clients du magasin afin de vous satisfaire de la meilleure manière ;
- Les IA de la FNAC sont là pour s'assurer de la satisfaction des clients, en leur proposant un service fiable, intègre et ils doivent se rendre compréhensible ;
- La FNAC programme des IA pour éliminer tout ce qui peut être discriminatoire ou peut atteindre la liberté individuelle ou qui peut altérer votre intimité ;
- La FNAC s'assure en permanence que l'algorithme de ses IA répond bien à vos besoins.

5. Éthique des décisions

- Les IA de la FNAC et ses vendeurs s'engage à exercer leurs professions avec conscience et dignité ;
- La FNAC s'assure que les employés en charge de la bonne gestion de l'algorithme des IA soient conscientes de leur responsabilité ;
- La FNAC veille à ce que le droit à l'oubli soit respecté par les IA ;
- La FNAC s'engage à ce que les IA ainsi que les employés respectent le choix des clients, et ne porte pas atteinte à leurs décisions.